

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. IDENTIFICATION de l'ORGANISME : Commune de VENDENHEIM

2. POUVOIR ADJUDICATEUR : Mr Philippe PFRIMMER, Maire

3. MODE de PASSATION : MARCHE à PROCEDURE ADAPTEE selon ARTICLE 28, 29 et 40 du CMP

4. OBJET DU MARCHE : Renouvellement de l'architecture informatique de la commune de Vendenheim

5. CONSISTANCE DES TRAVAUX : Fourniture de matériel informatique, assistance et accompagnement du service informatique

6. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Lot n°1 : Mission n°1 Fourniture de matériel – option logiciels

Mission n°2 Fourniture, assistance à l'installation et au paramétrage des UTM

- 1) Valeur technique : 40 %
- 2) Prix : 60 %

Lot n°2 : Mission n°1 Assistance, accompagnement dans la mise en œuvre de l'architecture

Mission n°2 Assistance et accompagnement du service informatique

- 1) Qualité du mémoire technique, expérience : 70%
- 2) Prix : 30%

7. MODALITES d'OBTENTION des DOSSIERS

Le Dossier de Consultation des Entreprises est téléchargeable, gratuitement, sur le site suivant :

www.vendenheim.fr

8. MODALITES d'ENVOI des OFFRES

Les offres seront transmises par envoi recommandé avec AR ou déposées contre remise d'un récépissé à :

Monsieur le Maire de la Commune de VENDENHEIM

MAIRIE - 12 Rue Jean HOLWEG – 67 550 VENDENHEIM

9. DATE LIMITE de TRANSMISSION des OFFRES : VENDREDI 6 NOVEMBRE 2015 à 12 HEURES

10. DATE D'ENVOI à la PUBLICATION : MARDI 06 OCTOBRE 2015

Le Maire de la Commune de VENDENHEIM

Ph. PFRIMMER